



# Lettre Resf 03

**N°45**  
spéciale journée  
mondiale des  
réfugiés

**Juin 2019**

Site RESF :  
[educationsansfrontieres.com](http://educationsansfrontieres.com)

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier  
42 rue du progrès 03000 Moulins Tel : 04 70 42 88 70  
Mel : [resf03@gmail.com](mailto:resf03@gmail.com) FB resf 03

## Sommaire

page 1 l'initiative collective pour le 20 Juin  
Page 2 le témoignage d'un jeune apprenti cuisinier de Vichy  
le tableau des migrants morts en méditerranée



Une mobilisation s'est mise en place parce que des exilés mineurs ou juste majeurs en apprentissage, ont reçu des obligations de quitter le territoire français (OQTF). Ces jeunes avaient pourtant été accueillis et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance du département selon le cadre de la loi française et de la Convention internationale des droits de l'enfant. « Ils sont arrivés dans l'Allier il y a deux ou trois ans. Ils ont été reconnus mineurs par les tutelles habilitées après plusieurs évaluations. On les a orientés vers des formations professionnelles en leur disant que s'ils avaient un travail ça les aiderait à rester en France. Tout se passe bien. Ils ont un parcours scolaire réussi. Leurs employeurs sont contents et ont besoin d'eux »

Mais le refus de leur donner « les papiers » de séjour et de droit au travail annule tout !! Ensemble avec de multiples soutiens ( CIMADE, LDH, AMNESTY, RESF, MRAP ,FSU, SUD. Education, Solidaires...) nous agissons pour les solutions humaines et positives

Sophie-Danielle Godo.et Mireille Pasquel

## Jeudi 20 juin Journée Mondiale des réfugiés

Décidée en décembre 2000 par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée est l'occasion de rendre hommage aux personnes qui ont dû tout fuir, afin de saluer leur espoir et leur courage de reconstruire leur vie en sécurité. Elle a été célébrée pour la première fois le 20 juin 2001.

Elle est relayée dans de nombreux pays pour soutenir **réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées et ou apatrides**. Cette journée donne lieu à des initiatives et manifestations très variées impliquant des associations, des citoyens et des réfugiés. Elle vise à donner à chacun les moyens de comprendre la situation des réfugiés et l'impérieux besoin de les protéger et de les accueillir.

NOUS VOUS EXPULSIONS, POUR ENPECHER LE FRONT NATIONAL D'ARRIVER AU POUVOIR, PARCE QUE LUI, IL VOUS EXPULSERAIT!!



Ce dessin d'humour date d'une dizaine d'années .. Nous ne voulons pas qu'il soit d'actualité

## **RASSEMBLEMENT PIQUE-NIQUE (tiré du sac)**

**Jeudi 20 juin  
11h à 15h**

**Cours Jaurès à  
Moulins en  
proximité de la  
Préfecture et de  
l'hôtel du  
Département**

**Rendez vous  
vendredi 5 juillet 19h**

Parc des Bourins Vichy  
pour une soirée festive et  
conviviale avec le Réseau  
Vichy solidarité



**Montluçon,  
Moulins Vichy  
... des cercles  
de solidarité  
avec les jeunes  
exilés privés  
de formation  
dans l'Allier**

## Ils suivaient une formation professionnelle dans diverses entreprises locales.

### Des jeunes se voient aujourd'hui refuser le droit au travail parce qu'ils sont migrants. L'un d'eux témoigne.

Ibrahim (\*le prénom a été changé) est un garçon plein d'envie et de motivation. Un jeune homme qui s'investit pleinement pour apprendre le métier de cuisinier. Voilà près d'un an que cet apprenti est employé, en alternance, dans un restaurant de l'arrondissement de Vichy. Aujourd'hui, Ibrahim sait presque tout des secrets d'un bon cuisinier, et a acquis une autonomie totale dans ses fonctions. Surtout, il fait le bonheur de son patron comme des clients de son établissement. Problème : le jeune homme vient d'avoir 18 ans. Un anniversaire synonyme, pour lui, d'une bien mauvaise surprise. Parce qu'il n'est plus protégé par un statut de mineur, censé lui garantir le droit de bénéficier d'une formation et de travailler sur le territoire français, Ibrahim fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. Soit une « OQTF », dans le jargon administratif. Une expulsion, en somme. Et un pas en arrière...

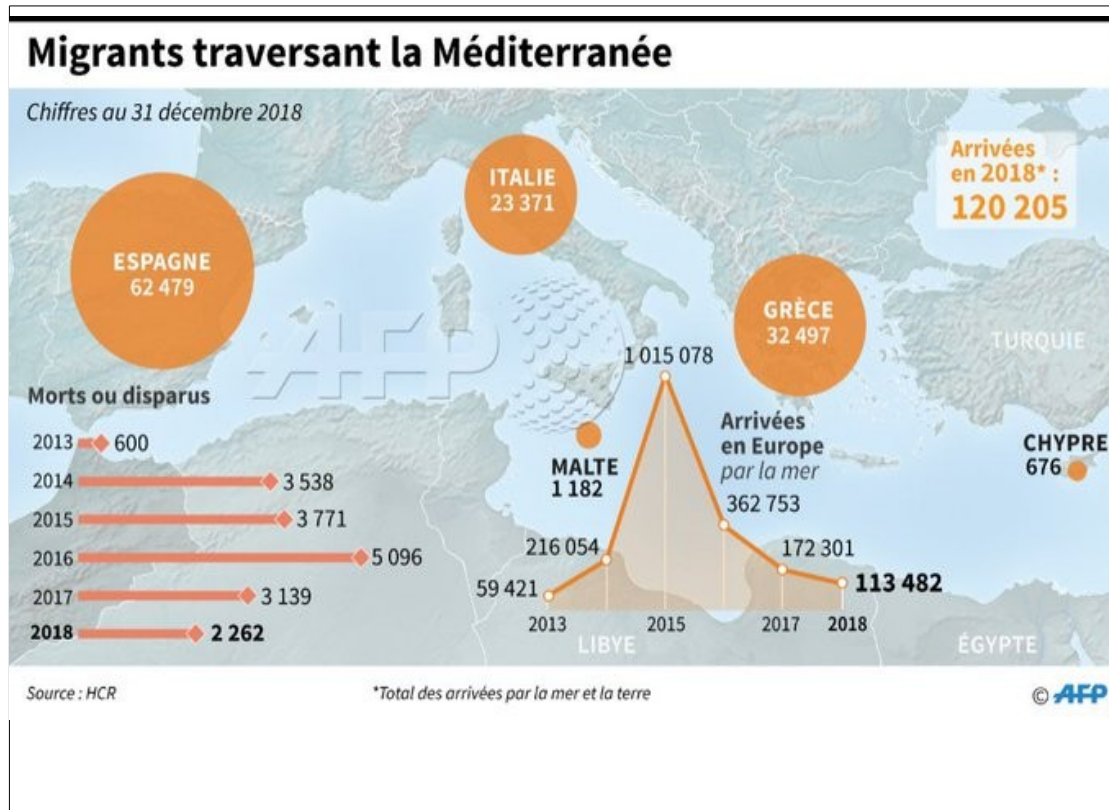
« Je suis arrivé en France en provenance de Côte d'Ivoire, il y a deux ans », témoigne le jeune cuisinier en apprentissage, dont le voyage jusqu'à l'Hexagone n'a pas été de tout repos. « Je suis passé par la Lybie, j'ai traversé la Méditerranée pour arriver en Italie. De là, je suis ensuite arrivé en France, où j'ai intégré un centre d'accueil à Gap, dans le sud de la France », poursuit le jeune homme. Qui a ensuite été transféré vers Vichy, sous le statut de mineur isolé.

#### Plus le droit d'aller en cours et d'être logé

C'est là, dans l'Allier, qu'Ibrahim a pu commencer une formation de cuisinier dans un centre de formation dédié, avec l'appui, entre autres, de l'Aide sociale à l'enfance. Rapidement embauché dans un établissement du bassin vichyssois, il a pu y découvrir le métier de cuisinier, qui lui est vite apparu comme une vocation. Avant que n'arrive le jour de ses 18 ans, donc, avec cette obligation de quitter le sol français. Un vrai coup de massue pour le jeune homme qui, du jour au lendemain, n'a plus eu le droit d'aller suivre les cours dans son centre de formation. Ni de bénéficier d'un logement en foyer. Heureusement, Ibrahim a pu compter sur le soutien de son employeur,

C'est d'ailleurs aux côtés de son patron qu'Ibrahim a déposé un recours en justice, auprès du tribunal administratif, afin de contester son « OQTF ». Un recours qui fait aujourd'hui l'objet d'un appel à Lyon, après avoir été retoqué à Clermont-Ferrand. « Je veux qu'il reste, qu'il continue son apprentissage », tonne le chef du jeune apprenti, qui ne comprend pas « qu'on interdise à ces jeunes de travailler ». Surtout lorsque ceux-ci, comme Ibrahim, « donnent totalement satisfaction ». « Je suis prêt à l'embaucher », affirme le patron du restaurant, qui espère que la situation de son employé pourra être régularisée. Au moins pour lui permettre de terminer sa formation, « histoire de lui donner de l'espoir pour l'avenir ».

**Pierre Geraudie ( extrait de son article paru dans lamontagne le 11 juin 2019)**



### Plus de 2 260 migrants morts en 2018

C'est toujours la voie maritime la plus meurtrière au monde pour les migrants : [selon les chiffres publiés par le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés \(HCR\)](#). Les navires humanitaires, qui dénoncent des entraves croissantes à leur action, sont de moins en moins nombreux à œuvrer en Méditerranée : [Médecins sans frontières et SOS Méditerranée ont dû mettre un terme aux opérations de l'Aquarius](#).